

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 27 MARS 2024

Tous les conseillers sont présents. M. Alain PEAQUIN est nommé secrétaire de séance.

1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 09 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Travaux et plantations

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- de réaliser les travaux de réfection de la route d'Ancy le Franc et de la route d'Ancy le Libre
- d'aménager un terrain de boules à côté de l'église
- de réaliser des plantations dans l'enceinte du cimetière
- de faire une réunion avec les paysans afin de replanter les haies lelong des chemins qui ont été empiétés
- de réfléchir à l'installation d'une rose des vents autour de la fontaine
- de relancer la pose d'un lave vaisselle dans la salle des fêtes
- de réfléchir à un système de récupération d'eau de pluie des toits de l'église

3. Vote de taux

Considérant l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 faisant apparaître une augmentation significative des bases d'imposition prévisionnelles (environ + 4%), le Maire propose de reconduire en 2024 les taux votés par la commune en 2023.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **30,32%**,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **31,81 %**.
- Taxe d'habitation (logements non vacants et résidences secondaires : **13,31 %**.

4. Provision pour dépréciation des actifs circulants

Le Conseil à l'unanimité décide que les provisions pour les dettes de plus de 2 ans devront représenter 15 % de leur valeur. Aucune dette à ce jour.

5. RODP Réseaux BT et RT

Le Conseil à l'unanimité fixe le montant des redevances d'occupation du domaine public pour les réseaux télécom à 400,19 € pour 2024.

6. Approbation du compte financier unique CFU 2023

Le CFU 2023 regroupant le compte administratif, dressé par la commune et le compte de gestion, dressé par le comptable du Trésor public, est approuvé à l'unanimité.

7. Affectation du résultat

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter les excédents en excédent reporté pour un montant de 544,39 € en investissement et pour un montant de 158.633,37 € en fonctionnement.

8. Vote du budget 2024

Le budget 2023 est voté à l'unanimité :

- en fonctionnement pour un total en recettes et en dépenses de 229.643,77 €
- en investissement pour un total en recettes et en dépenses de 54.231,79 €

9. Mandat au CDG89 de lancer une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (santé et/ou prévoyance)

Le Conseil décide à l'unanimité de confier au Centre de Gestion de l'Yonne la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative au risque Santé et prévoyance que le Centre de gestion de l'Yonne va engager.

10. Subvention aux associations

M. Camus ne prend part ni au débat ni au vote et sort de la salle de conseil

Le Conseil à l'unanimité décide d'attribuer la somme de 300 € à l'association La Bruyère de la Montagne.

11. Renouvellement CUI-PEC

Le Conseil à l'unanimité décide de demander le renouvellement du contrat aidé en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15